



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 17 NOVEMBRE 2010

**Le groupe VOL-V ouvre son capital à EUROFIDEME 2, un fonds d'investissement spécialisé dans les énergies renouvelables, et renforce ses fonds propres de 15 Millions d'euros pour financer un ambitieux programme de développement de 75 Millions d'euros en France.**

Le groupe VOL-V, implanté à Montpellier, Rennes et Rouen, et EUROFIDEME 2, ont signé un accord officialisant l'investissement du fonds dans VOL-V à hauteur de 15 millions d'euros. EUROFIDEME 2 est un fonds commun de placement à risque (FCPR) géré par NATIXIS ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURE, l'un des spécialistes français du financement de projets d'énergies renouvelables en Europe. Grâce à cet investissement, le groupe VOL-V renforce sa capacité financière et se dote des moyens d'accélérer sa croissance dans les trois domaines où il intervient : l'éolien, son métier historique, le solaire photovoltaïque et la biomasse.

Le groupe VOL-V se positionne à moyen terme comme un acteur majeur, en France, dans le développement, la construction et l'exploitation de centrales de production d'électricité issue d'énergies renouvelables. Il a été fondé par trois entrepreneurs (Cédric de Saint-Jouan, Arnaud Guyot et François Bouffard) disposant de près de 15 ans d'expérience dans les énergies renouvelables en Europe à travers la création de quatre bureaux d'études. Ces derniers ont généré un portefeuille de plus de 500 MW (MegaWatt) éoliens, dont près de 250 MW en construction ou en exploitation.

Dans le secteur de l'éolien, le groupe VOL-V dispose d'un portefeuille de projets de près de 160 MW dont plus de 50 MW en exploitation, en construction ou prêts à construire. Ces trois dernières années, le groupe a investi près de 30 millions d'euros dans la construction de 3 parcs éoliens dans la Somme, l'Aveyron et l'Eure-et-Loir. Près de 45 millions d'euros supplémentaires seront investis dans les 18 prochains mois pour construire 2 nouveaux parcs éoliens et achever ainsi la première phase du programme éolien, **portant sa capacité éolienne en exploitation et détenue en propre à 51MW.**

VOL-V Solar, la filiale du groupe intervenant dans le photovoltaïque, s'est d'abord spécialisée dans les installations intégrées au bâti sur des toitures louées aux groupes industriels ou aux propriétaires fonciers publics ou privés. Les premiers toits solaires concernent des sites dans des secteurs aussi divers que la logistique agroalimentaire ou l'industrie pharmaceutique. Aujourd'hui VOL-V Solar a élargi son domaine d'intervention à des installations au sol, principalement sur des terrains en friche, et à des couvertures de parking. **D'ici fin 2011, les réalisations dans le photovoltaïque devraient représenter un investissement de plus de 30 millions d'euros.**

A travers sa filiale VOL-V Biomasse, le groupe poursuit sa diversification dans le domaine de la méthanisation, un procédé qui permet de répondre aux enjeux du Grenelle de l'Environnement que sont la production d'énergie renouvelable et le recyclage des matières organiques. Les premiers



projets sont menés dans la région du Grand Ouest en partenariat avec des collectivités, des industriels et le monde agricole.

Le groupe VOL-V se projette donc dans une vision long terme de **concepteur et exploitant de centrales de production d'énergie renouvelable**. Dans les trois branches d'activité où il intervient, le groupe a constitué une équipe de spécialistes motivés à la fois par la contribution environnementale et la qualité technique des projets. Par ailleurs le groupe VOL-V étudie des **acquisitions ciblées** permettant d'accroître son portefeuille, et a ainsi acquis en juillet dernier une dizaine de projets photovoltaïques situés dans le Grand Sud.

*« La constitution d'un portefeuille de projets de qualité et l'accès aux capitaux sont les deux piliers du développement de notre groupe. Aussi, notre partenariat avec EUROFIDEME 2 pérennise la réalisation de notre portefeuille actuel en éolien et en solaire. Il autorise également le groupe VOL-V à se projeter sereinement sur le marché de la biomasse, un secteur en pleine mutation »,* déclare Cédric de Saint-Jouan, président du groupe VOL-V.

Cet investissement représente le troisième d'EUROFIDEME 2 et lui permet de bénéficier d'une nouvelle plateforme de croissance en France. Il s'inscrit dans sa stratégie d'investissement auprès de producteurs d'énergie renouvelable expérimentés en Europe en finançant leurs projets à construire à travers la mise en œuvre de partenariats financiers.

*« Nous sommes heureux de nouer un partenariat avec VOL-V, une société avec des actifs éoliens de qualité en opération et à construire, avec des perspectives de développement importantes à moyen terme. Les fondateurs, déjà clients de notre premier fonds FIDEME, disposent d'une expérience et d'un track-record remarquables dans les énergies renouvelables. Leur expertise à laquelle s'ajoute une solide capacité financière permettra de construire les projets déjà développés et d'accélérer le développement des nouveaux projets. Cela représente une plateforme de croissance en ligne avec la stratégie ambitieuse de notre fonds en France »,* précise Raphaël Lance, directeur d'EUROFIDEME 2.

*A propos de VOL-V ([www.VOL-V.com](http://www.VOL-V.com)):*

*Le groupe VOL-V est un producteur indépendant d'électricité renouvelable, qui développe, construit et exploite des centrales éoliennes, solaires ou à partir de biomasse pour son propre compte. Via son réseau d'agences, le groupe couvre une grande partie du territoire français. Ses premiers actifs éoliens ont été mis en exploitation en 2007.*

*À propos d'EUROFIDEME 2 ([www.eurofideme2.com](http://www.eurofideme2.com)):*

*Le fonds EUROFIDEME 2 est un FCPR à procédure allégée géré par la société Natixis Environnement & Infrastructures. Tout comme son prédécesseur FIDEME, EUROFIDEME 2 est un fonds dédié aux investissements dans des centrales à construire (« greenfield ») dans le secteur des énergies renouvelables en Europe. Il permet de répondre aux besoins d'investissement créés par la mise en œuvre de la directive européenne Climat/Énergie. Suite à un premier closing en 2009, EUROFIDEME 2 est en cours de placement.*

*A propos de Natixis Environnement & Infrastructures :*

*Natixis Environnement & Infrastructures, filiale à 100% de Natixis, est une société de gestion de fonds d'investissements spécialisés dans le financement en fonds propres de projets d'environnement et d'infrastructures avec des actifs sous gestion ou conseillés de plus d'1,6 milliards d'euros répartis entre 6 fonds. A travers ses différents fonds, Natixis Environnement & Infrastructures a réalisé plus de 60 investissements dans le secteur des énergies renouvelables, représentant près de 700MW de capacité et permettant la réduction d'émission de CO2 équivalent à 65 millions de tonnes.*



### Contacts presse VOL-V :

#### VOL-V SAS :

Cédric de Saint-Jouan (Président de VOL-V SAS)

04 67 17 61 07 / 06 80 92 98 68

[c.saintjouan@VOL-V.com](mailto:c.saintjouan@VOL-V.com)

#### VOL-V Solar :

Antoine Chamussy (Directeur Général de VOL-V Solar)

04 67 17 61 07 / 06 77 62 91 86

[a.chamussy@VOL-V.com](mailto:a.chamussy@VOL-V.com)

#### VOL-V Biomasse Rouen

Yoann Leblanc (Directeur Général de VOL-V Biomasse)

02 35 76 47 17 / 06 98 31 27 76

[y.leblanc@VOL-V.com](mailto:y.leblanc@VOL-V.com)

#### VOL-V Biomasse Rennes

Clotaire Lefort (Directeur Général de VOL-V Biomasse)

02 99 84 88 35 / 06 98 32 35 76

[c.lefort@VOL-V.com](mailto:c.lefort@VOL-V.com)

### Contacts presse Natixis:

Raphaël Lance

Natixis Environnement et Infrastructures

+33 1 58 55 70 10

Joanne Morrow-Strauch

Natixis - Banque de Financement et d'Investissement

+ 33 1 58 55 05 12